

Règlement Coupes des Clubs

2024



NOUVELLE-AQUITAINE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Comité Régional d'Équitation
de Nouvelle-Aquitaine

1 Informations Générales

Le Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec le Jumping International de Bordeaux organise un circuit destiné aux cavaliers Club de CSO. La **Coupe des Clubs** est un circuit par équipes destiné aux centres équestres des départements de Nouvelle-Aquitaine, dont les étapes qualificatives se tiennent dans chaque département.

La Finale aura lieu au Jumping International de Bordeaux, le jeudi 1 février 2024, sur la piste internationale.

Les équipes se qualifient sur des épreuves Club 1 GP.

La finale est une épreuve de relais par équipe (2 cavaliers club 1 & l'enseignant du même centre équestre sur 105).

*À l'attention des clubs : Pour les inscriptions, merci de déclarer les équipes engagées auprès du Comité Départemental de votre département **avant le 03/09/2023**.*

2 Le circuit de qualification

À l'issue du circuit de qualification, 24 équipes seront retenues pour la finale à Bordeaux, soit deux équipes par département.

Si un département n'a pas la capacité de présenter deux équipes, une équipe supplémentaire sera choisie dans les départements représentant le plus de licenciés.

Le circuit de qualification se déroulera du 09/09 au 18/12/2023.

Chaque équipe se qualifie sur les étapes de son propre département. Si et seulement si votre département ne propose pas 3 étapes, il est possible d'aller se qualifier dans un département voisin. Il faudra prévenir votre Comité Départemental d'Équitation afin qu'il puisse prendre en compte vos résultats hors département d'origine.

3 Les concurrents

Chaque club peut engager **une ou plusieurs équipes** constituées de 2 cavaliers licenciés dans son club sur le circuit qualificatif. Le club déclare les équipes engagées auprès du Comité Départemental de son département avant le 03/09/2023.

Les qualifications se déroulent lors d'épreuves Club 1 Grand Prix labellisées Coupe des Clubs. S'il advenait qu'un centre équestre qualifie plusieurs équipes pour la Finale, un maximum de 2 équipes seront retenues (les 2 meilleures).

La liste des étapes qualificatives du circuit sera communiquée par mail avant le 22/08/2023 par les CDE. Chaque département peut proposer trois étapes.

4 Classement

Chaque résultat permet de cumuler des points par cavalier selon le barème suivant :

| | |
|------------------|------------------|
| 1er : 20 points | 7ème : 9 points |
| 2ème : 17 points | 8ème : 7 points |
| 3ème : 15 points | 9ème : 5 points |
| 4ème : 13 points | 10ème : 3 points |
| 5ème : 12 points | 11ème : 2 points |
| 6ème : 11 points | 12ème : 1 points |

L'attribution des points s'effectuera selon le classement de l'épreuve.

À la fin du circuit, le cumul des points permettra d'établir un classement final, par équipe (cumul des points des 2 cavaliers).

Les points sont cumulés par le cavalier (et non le couple cheval/cavalier). Il peut courir le circuit de qualification avec plusieurs chevaux.

Au cas où un cavalier engagerait plusieurs chevaux dans une même épreuve qualificative, seul le meilleur résultat sera retenu pour l'attribution des points.

En cas d'égalité totale des points dans un même département, les équipes les mieux placées sur la computer list seront retenues.

5 Conditions générales

Conditions requises de participation pour les cavaliers :

- Licences FFE 2023 à jour et renouvelées 2024 au 15 décembre au plus tard.
- Les 2 cavaliers sont licenciés du même centre équestre, affilié à la FFE
- Equipe de 2 cavaliers titulaires de la LFC Club. Ces derniers devront, chacun, participer à un minimum de deux Club 1 Grand Prix labellisées qualificative Coupe des Clubs dans leur département. (Si l'équipe court plus d'épreuves, les deux meilleurs scores seront retenus afin de procéder au classement)
- Le nombre d'équipes engageables dans le circuit de qualification est illimité. Dans le cas où un centre équestre qualifierait plus de 2 équipes pour la finale, seules les 2 meilleures équipes seront retenues.
- Les équipes participant à la finale qualifient automatiquement leur enseignant.
- Toute modification de la constitution des équipes entrainera la remise à zéro des points
- Un cavalier ne peut faire partie que d'une seule équipe
- Les cavaliers engagent les étapes qualificatives via FFE SIF
- Si l'épreuve Club 1 GP est complète, l'engagement se fait directement auprès de l'organisateur.

Conditions requises de participation pour les poneys/chevaux

- Poneys/Chevaux de 6 ans et plus
- Le livret signalétique du poney/cheval est exigible (vaccinations à jour)
- **Pour la finale, un cheval ne peut concourir que dans une seule équipe**

Les cavaliers devront **obligatoirement** courir les étapes qualificatives dans leurs départements sauf si leur département propose moins de 3 étapes qualificatives dans son département (cf page 2). En effet, les classements seront établis en fonction de l'origine départementale des cavaliers.

6 Les clubs organisateurs

Les étapes qualificatives seront labellisées sur des concours déjà existants et incluant une épreuve Club 1 Grand Prix.

Les Comités départementaux devront déterminer les trois étapes qualificatives de leur département et devront les proposer au CRENA. Ces concours devront proposer des prestations de qualité (sols, officiels de compétition).

Ces étapes n'ont pas besoin d'être labellisées en Circuit Départemental.

Chaque club ne peut organiser qu'une seule étape qualificative de ce circuit.

Les clubs organisateurs s'engagent à accepter les contraintes liées au partenariat sur le circuit qualificatif et également à accueillir en Club 1 GP l'ensemble des inscrits au circuit qui souhaitent engager le concours qualificatif.

Les engagements sur les Club1 GP qualificatives seront augmentés de 1€ par cavaliers.

Ces 1€ seront à reverser au CDE du département à l'issue du concours et permettront l'organisation de la finale de la Coupe des Clubs au Jumping International de Bordeaux.

7 Les engagements

Cette année, les CDE se chargent des inscriptions et les centralisent. Chaque équipe de club retenue doit donc **faire parvenir son inscription auprès du CDE de son département** pour la finale du Jumping International de Bordeaux. (Le bulletin d'inscription sera disponible à l'issue des étapes qualificatives). L'engagement doit être réglé **par virement au CRE Nouvelle-Aquitaine** ; le montant de l'engagement de l'équipe est de 170€.

Chaque équipe bénéficiera de six entrées journée pour la journée du jeudi.

Les équipes seront équipées d'un tapis portant le nom de leurs départements. Ces tapis seront offerts par les CDE.

Avant le début des épreuves, les équipes et les Présidents de chaque CDE seront invités à défiler pour représenter leurs départements.

Les trois meilleures équipes de l'épreuve seront invitées à une remise des prix à cheval. Les présidents des CDE de ces trois équipes sont également invités à cette remise des prix. Le club qui a remporté l'édition précédente (2023) est directement qualifié pour la finale à Bordeaux.